

ACCOMPAGNEMENT VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Public concerné

- Pour les salariés : visant un diplôme délivré par le ministère de l'Agriculture, des Solidarités et de la Santé, de la Jeunesse et des sports, de l'Education Nationale (Niveaux III à V)
- Pour les salariés : visant un titre professionnel délivré par le ministère du Travail
- Pour les demandeurs d'emploi : Habilitation par la Région Nouvelle Aquitaine ou par France VAE

Objectifs

- Choisir le diplôme en adéquation avec l'expérience et éditer le dossier de faisabilité
- Analyser les pratiques habituelles
- Se recentrer sur les pratiques professionnelles attendues et comprendre leurs objectifs
- Concevoir un écrit et se préparer à l'oral dans le but de valider partiellement ou totalement un diplôme ou un titre professionnel.

Prérequis

Inscription sur la plateforme France VAE ou entretien préalable avec un conseiller VAE

- Vérifier le statut du candidat inscrit sur France VAE et prise de rendez-vous pour établir le dossier de faisabilité sur la plateforme
- Vérifier la recevabilité (livret 1) du dossier et la validité de la demande
- Présenter la démarche d'accompagnement
- Avoir déterminé son mode de financement

Déroulement de l'accompagnement VAE

Phase d'accompagnement avec un architecte accompagnateur de parcours (AAP)

- Prendre connaissance de l'expérience et déterminer le diplôme adéquat
- Compléter le dossier de faisabilité
- Décoder le référentiel professionnel du diplôme ou du titre professionnel
- Expliquer les attendus du livret 2 ou du dossier professionnel
- Faciliter la compréhension de la démarche et du référentiel



- Aider à choisir les tâches ou activités
- Aider à discerner les situations professionnelles salariées, non-salariés ou bénévoles
- Aider à prendre conscience des acquis de l'expérience significatives au regard du référentiel
- Amener le candidat à décrire et expliciter les contextes d'activités, les procédures
- Aider à la formalisation

Phase de préparation à l'entretien avec le Jury

- Comprendre le déroulement de l'entretien
- Présenter les attentes du jury
- Aider à préparer une présentation personnelle et une présentation de l'expérience

Durée

8 à 30 heures

Coût de la formation

Nos prix sont exonérés de TVA

65€ / heure de formation (prise en charge selon votre statut par France VAE ou par votre OPCO ou par votre CPF ou par la Région Nouvelle Aquitaine)

Actualisation le 13 mai 2024

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec

Madame BALLANGER Stéphanie

au 05.49.79.80.83 ou stephanie.ballanger@mfr.asso.fr



MAISON FAMILIALE RURALE DE VITRE

4 rue de la Fraternité • 79370 BEAUSSAIS VITRE • 05 49 79 80 83 • mfr.vitre@mfr.asso.fr • www.vitre-mfr.fr
Etablissement d'Enseignement Privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture – SIRET 781 494 364 00016 – RNE 0790993A – N° Activité 54 79 00998 79